

## Lancement des travaux du Groupe scolaire du Val des Roses

Le **19 octobre à 15h30**, Frédéric Burnier Framboret vous invite au **lancement des travaux de rénovation** au **11-15 avenue Sainte-Thérèse** à Albertville.

### L'Éducation, une priorité de mandat

L'équipe municipale a fait de l'Éducation, la priorité de son mandat pour que les enfants scolarisés à Albertville puissent avoir les meilleures conditions d'apprentissage possible, tant au niveau des bâtiments et de leur environnement que de leur enseignement. La rénovation de l'école Pargoud du centre-ville, la végétalisation des cours d'école, la mise en place d'un service périscolaire de grande qualité, riche et varié sont des exemples d'actions concrètes menées ces dernières années. La rénovation du groupe scolaire du Val des Roses s'inscrit dans cette volonté de donner priorité à l'éducation de nos enfants.

### Pourquoi ces travaux ?

Plus grande école publique de Savoie, l'école du Val des Roses a été imaginée de manière évolutive à sa construction pour s'adapter aux besoins du quartier en pleine expansion. Aujourd'hui, au vu de l'âge des bâtiments, il est nécessaire d'y réaliser des travaux de grande ampleur. Ces travaux ont pour vocation d'apporter au groupe scolaire une consommation énergétique moindre et un confort amélioré dans son utilisation par les enfants et les personnels.

### Objectifs du projet

La Ville d'Albertville a intégré cette rénovation au cadre d'un marché public global de performance énergétique (MPGP). Il comprend la conception, la réalisation, l'exploitation, la maintenance avec un engagement de performance. Il vise à réduire de 40 % au minimum la consommation d'énergie de l'école, à en améliorer le confort l'été et à créer 2 classes supplémentaires. Le projet de l'agence Patriarche a été choisi pour sa qualité dans ce domaine tandis que la SPL OSER intervient en tant que mandataire pour le MPGP.

### Budget

Le budget des travaux est de **8,700 M€**, subventionnés à hauteur de :

- 1 M€ au titre du **Contrat de Plan État-Région** (dont 340 000€ par le FNADT 2023), 100 000€ par le fonds vert (hors CPER) et 124 000€ avec la DSIL 2023 par l'État,
- 1,100 M€ par la Région au titre du CPER,
- 550 000€ par le Conseil départemental de la Savoie.

Le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée devrait couvrir pour 16,404 % du montant TTC, soit 1 427 148€. Avec ce fonds, **le taux de subventionnement atteint 49%** du coût TTC et 56% du coût HT de l'opération dans sa totalité.

Pour l'heure, le reste est pris en charge par la Ville grâce au recours à :

- **3 M€ d'intracring sécurisé** auprès de la banque des territoires (crédit avec taux à 0%),
- 152 909 € auprès de la Banque Postale en 2023, grâce à l'affectation partielle d'un prêt 2023 de 1,7M€ pour le "plan écoles".

Contact Presse | Service Communication  
Tél. : 04 79 10 43 14  
Courriel : [communication@albertville.fr](mailto:communication@albertville.fr)  
[www.albertville.fr](http://www.albertville.fr)